

Fédérale 1 : Réforme de l'accèsion en PRO D2



Après un certain nombre de réunions du groupe de travail, le CD de la FFR a décidé de reporter la réforme de la phase d'accèsion à la PRO D2 à la saison 2015/2016.

Les clubs souhaitant se positionner pour jouer l'accèsion devront faire **acte de candidature en juin 2015**, 8 jours avant la date du congrès fédéral. Une répartition des clubs candidats se fera dans les différentes poules de championnat selon le classement sportif de la saison précédente et la méthode du serpent.

Les candidats autorisés à participer à la phase finale d'accèsion devront figurer parmi les 16 équipes classées aux 4 premières places de chaque poule à l'issue de la phase qualificative. Toutefois, le nombre d'équipes participantes sera limité à 6 (3 dates).

Pour plus d'information, [vous trouverez ci-joint le document présenté et adopté lors du CD de la FFR du 14 mars 2014.](#)

NUMÉRO 63

Mars 2014

SOMMAIRE

Réforme de la Fédérale 1.....	p.1
Challenge Crabos.....	p.1
Inscriptions DE et DESJEPS....	p.2
La FEP poursuit ses travaux....	p.2
Ludovic Mercier avec les Ambassadeurs de la LNR.....	p.3
Attestation Fiscale.....	p.3

Réforme des catégories jeunes : un nouveau Challenge Crabos

Suite aux modifications des catégories d'âges, le CD de la FFR a voté la création **pour une saison d'un Challenge Crabos**. Les clubs, participants à ce jour à cette compétition, pourront (sur la base du volontariat) inscrire les 1^{ères} années Crabos à ce challenge (une seule édition).

En effet, les clubs vont connaître un surplus de joueurs dans cette catégorie n'ayant pas pu anticiper la réforme. Les équipes Crabos vont être essentiellement constituées de joueurs de 2^{ème} année (moins de 18 ans). La FFR a donc prévu pour les joueurs Crabos 1^{ère} année (moins de 17 ans) la création d'un challenge permettant aux équipes de participer à la compétition Balandrade dans le secteur (sans possibilité de qualification) suivi de phases finales réservées aux Crabos 1^{ère} année.

Pour plus d'information, [ci-joint les documents présentés et votés en CD de la FFR.](#)

Attention, inscriptions DEJEPS et DESJEPS

Attention, pour les personnes intéressées ne ratez pas les dates limites de dépôt de dossiers pour vos inscriptions aux DE JEPS ou au DES JEPS.

- **DE Toulouse** : 22 Avril 2014
- **DE Vichy 31** : Août 2014
- **DE Sud Est (Voiron/Lyon)** : 15 Mai 2014
- **DE Montpellier** : session pour 2015
- **DE Soustons** : 2 Juin 2014
- **DE Paris** : 31 Mars 2014
- **DES JEPS Paris** : 31 Mars 2014

La FEP poursuit ses travaux

La Fédération des Entraîneurs Professionnels (FEP) se mobilise en présentant ses observations et ses propositions sur l'avant projet de loi relatif à la modernisation de l'organisation et de la gouvernance du sport.

Ce projet aborde notamment les grands thèmes suivants :

- la gouvernance du sport, des missions confiées à ses différents acteurs, aux missions et attributions des fédérations sportives et aux relations qu'ils entretiennent avec l'Etat ;
- le volet social du projet de loi : emploi, certification des titres, formation professionnelle, droit du travail et protection des mineurs ;
- les mécanismes de régulation dans le sport professionnel ;
- l'amélioration de l'efficacité de la lutte contre le dopage ;
- les lieux de la pratique sportive et des questions de responsabilité civile en matière sportive.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces travaux et des orientations prises par le ministère, plus particulièrement sur la gouvernance des institutions et le volet social qui touche l'emploi et la formation.



Ludovic Mercier avec les Ambassadeurs de la LNR

Ludovic Mercier, qui à 37 ans fait encore profiter de son talent d'ouvreur le club de Hyères, a pour la première fois participé aux Journées des Ambassadeurs de la LNR, les 11 et 12 mars à Chessy et Meaux.

TECH XV : Comment avez-vous vécu ces 48h?

L. Mercier : En totale immersion dans le rugby. Il est vrai que l'équipe de la LNR qui dirige l'opération et l'investissement de Jérôme Cazalbou sont à eux seuls un gage de réussite. Rencontrer des publics aussi différents que des cadres de la banque, des chefs d'entreprise, des jeunes rugbymen, des bénévoles de club... vous plongent dans cette ambiance « rugby » que nous aimons tant. A une époque où les valeurs sont paraît-il bousculées, j'ai constaté que dans notre milieu elles tenaient encore particulièrement bien la route. Les moments forts se sont succédés mais celui que nous avons vécu avec les 200 enfants des Ecoles de Rugby me font dire qu'il faut absolument faire vivre ce genre d'initiative le plus longtemps possible.

TECH XV : Encore un peu joueur, ambassadeur de rugby parfois et bientôt à nouveau entraîneur ?

L. Mercier : Dans 3 mois je mets un terme à ma carrière en effet, avec l'espoir d'en embrasser une autre, celle d'entraîneur. Je valide mon diplôme (DE JEPS) fin juin et me tiens à la disposition d'un club qui voudrait me confier la responsabilité de l'entraînement. Après une première expérience à Saint-Etienne, je suis très motivé pour en faire mon métier à part entière. Construire un projet sportif, le mettre en application et faire profiter mes joueurs de mes connaissances dans le jeu au pied, un secteur un peu trop délaissé à mon sens dans notre rugby.

N'oubliez pas votre attestation fiscale

Vous êtes à jour de votre adhésion, vous avez reçu votre attestation pour déclarer votre cotisation syndicale lors de votre déclaration de revenu.

Pour rappel, si vous n'avez pas choisi la déduction de vos frais réels, la cotisation est déductible à 66% de vos impôts dans la limite de 1% de votre revenu brut imposable. Ainsi une cotisation de 200€, vous coûte réellement 68 € (après déduction de 132 €).

Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous l'avez déjà égarée, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions vous établir un duplicata.

